

Introduction

Discours global et réalités locales

*François Verdeaux **

La cause semble entendue à plusieurs titres et à différents niveaux. La déforestation fait événement dans les médias qui en relaient certains exemples à l'échelle internationale. Les images des feux qui ont ravagé les forêts indonésiennes en 1997-1998 ont fourni une illustration particulièrement télégénique de ce qu'est une « catastrophe écologique » à grande échelle. Pour certaines agences spécialisées telles que l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) ou des ONG influentes comme le WWF (World Wildlife Fund) par exemple, la dénonciation du phénomène est un combat déjà ancien qui nécessite une prise de conscience et des actions au niveau mondial. La cause est ici fondée sur une évidence éthique, celle de la nécessaire protection du patrimoine naturel de l'humanité. L'intervention active dans ce même domaine de grandes agences multilatérales de développement comme la Banque mondiale et la FAO s'appuie, quant à elle, sur le paradigme du développement durable. La déforestation n'est plus une évidence mais un phénomène chiffré, cartographié et modélisé, un problème construit qui donne lieu à d'inquiétantes projections. Il est moins question d'en comprendre les raisons que d'en évaluer les conséquences sur le climat (*via* la séquestration du carbone), la biodiversité, les ressources en eau, en sol et, plus accessoirement, en bois. Il s'agit enfin, de façon plus ou moins convaincante selon les produits ou les services perdus, d'évaluer le coût global de ces pertes afin de définir le prix qu'il serait économiquement rationnel de consentir pour les éviter ou les compenser. « Une économie de rêve », pour reprendre l'expression de R. Passet [1995], pourtant très sérieusement envisagée comme le montre l'accord final du récent sommet de Kyoto (1997) à propos des émissions de gaz à effet de serre (voir dans ce numéro la contribution de A. Karsenty). Le global, dans ce cas, est défini d'un point de vue particulier et manifeste des contradictions potentielles à l'intérieur de l'arène environnementaliste.

Un marché des droits d'émission de ces gaz est principalement conforme à des intérêts bien localisés. Il permettrait à certains pays développés, États-Unis en

* Anthropologue, IRD (ex-Orstom)-LSSD.

tête, de ne pas modifier leur mode de vie et de production en achetant à d'autres, chargés de séquestrer le carbone, une sorte de droit à la différence. Le prix à payer étant, en toute logique, inférieur à celui de l'adaptation de ces économies, ce serait une bonne affaire. Il s'agirait surtout de se racheter en acquittant une réparation juste puisque « scientifiquement » évaluée. La bonne conscience, qui n'avait pas de prix, en aurait désormais un. Rien n'échappe au marché. Mais le rêve pourrait aussi tourner au cauchemar pour les tenants du maintien d'une certaine diversité biologique, en particulier celle des milieux forestiers. Des plantations d'arbres à croissance rapide, pour la production de pâte à papier par exemple, ont, contrairement aux forêts naturelles, un bilan positif de séquestration du carbone. Les grandes firmes asiatiques d'exploitation forestière prises en exemple trouveraient là une incitation supplémentaire à convertir intégralement les forêts qu'elles se sont fait – ou tentent de se faire – concéder dans plusieurs régions de la ceinture intertropicale : Indonésie, Amazonie, cuvette congolaise (A. Karsenty).

Pour les scientifiques en revanche, pourtant parties prenantes de ce dispositif, les processus liés aux milieux forestiers, à leurs usages et aux effets de leurs conversions posent de sérieuses questions de caractérisation et de compréhension tant du point de vue naturaliste que de celui des sciences sociales que nous privilégions ici. L'analyse des résumés d'une base bibliographique spécialisée intitulée CAB (Commonwealth Agricultural Bureau) souligne le glissement récent de l'approche internationale ou des politiques nationales vers des démarches plus localisées privilégiant la place des forêts dans l'utilisation des terres et des ressources, en particulier par une attention portée aux pratiques agroforestières (Y. Bigot et A. Alpha).

Focalisé sur les impacts négatifs, le discours dominant finit, sinon par occulter, au moins par simplifier à l'extrême la diversité des processus de déforestation. Il tend, par agrégation des situations particulières, à les faire passer pour un seul et même phénomène relevant d'un processus « global » : la déforestation. Or, si l'on observe, à l'époque contemporaine, une accélération des disparitions ou conversions forestières, elles sont, en définitive, circonscrites à des régions et à des contextes particuliers. Les études de cas présentées ici, qui sont pourtant loin d'épuiser la diversité des situations possibles, illustrent bien la nécessité de contextualiser les phénomènes de conversion forestière. On observe non seulement une grande variété dans l'espace des processus et de leurs conséquences, mais aussi une variabilité dans le temps, avec l'apparition de nouvelles pratiques s'opposant aux dynamiques d'exploitation minière des ressources forestières ou d'abolition intégrale du milieu.

Les épisodes de conversion pionnière sont, dans certains cas, suivis d'une phase de réaménagement des systèmes de production réintégrant des produits et des services de l'écosystème forestier (Amazonie brésilienne). Ils peuvent aller, comme dans le cas des agroforêts à damar d'Indonésie, jusqu'à la reconstitution d'une forêt jardinée, écologiquement viable [Michon *et alii*, 1995 a]. Par ailleurs, comme le montrent plusieurs exemples, les processus de déforestation ne relèvent pas nécessairement, à tout le moins pas exclusivement, de contraintes, incitations ou dynamiques globales qui peuvent, en outre, avoir des effets opposés d'une situation à l'autre. L'expansion de la logique marchande à des espaces jusque-là relativement marginaux conduit aussi bien et pour un même pays, l'Indonésie, à la

coupe claire des forêts primaires (A. Karsenty) qu'aux agroforêts susmentionnées [voir aussi Michon *et alii*, 1995 b et 1997]. L'accroissement de la population n'est pas la cause de la conversion des forêts ivoiriennes (F. Verdeaux et A. Alpha) et les effets de la pression démographique s'avèrent ambivalents. L'État, dont l'intervention est également invoquée comme facteur de déforestation, apparaît cependant davantage comme un acteur parmi d'autres ayant un rôle très variable selon les contextes, que comme l'un des facteurs d'un processus unique. Il tend, de plus en plus, à la défense de ses intérêts propres face aux diverses formes de pressions internationales (marchés, ajustements structurels, crises financières, pressions écologistes) mais aussi aux dynamiques locales qui lui échappent en grande partie (Côte-d'Ivoire, Brésil, Nicaragua). La principale défaillance de l'État dans ce domaine est de perdre de son pouvoir d'influer sur le cours des choses et en particulier sur la gestion des ressources naturelles (Côte-d'Ivoire).

Se démarquant d'une démarche globalisante, les contributeurs de ce numéro d'*Autrepart* tentent de restituer des situations forestières dans leur singularité en insistant sur leur histoire. Cette option est issue des réflexions d'un groupe de travail initié à l'Orstom et conçu comme contribution à une action thématique programmée du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) intitulée « Dynamiques forestières ». Le but était de mettre à l'épreuve de cas concrets à la fois la caractérisation et les causes du phénomène de déforestation entendu de façon volontairement restrictive comme processus sociohistorique.

Les études de cas rassemblées dans ce numéro présentent tout d'abord une bonne diversité géographique et, dans une moindre mesure, écoclimatique. Cette diversité se retrouve dans les échelles d'observation, les configurations ou les thématiques dominantes de chaque étude de cas. Ce dernier point renvoie autant aux disciplines des auteurs qu'il reflète la spécificité des réalités de terrain.

L'ambivalence de quelques facteurs récurrents des dynamiques de déforestation, dont le sens et les effets changent selon les contextes, montre ensuite que les sociétés gardent, dans ce domaine, une certaine marge de manœuvre. La constitution du phénomène de déforestation en objet de recherche revient à analyser la variabilité du rapport des sociétés à la forêt. Le trait d'union entre les différentes contributions est l'exploration de ce rapport, quelle que soit l'échelle d'observation choisie : la région ou le bassin versant, le pays, mais aussi les interventions transnationales, qu'elles soient de nature environnementaliste ou marchande. Les transformations du milieu y apparaissent indissociables de celles des représentations de la nature et des recompositions sociales qui leur correspondent.

Diversité et complémentarités des contributions

Les contributions se répartissent entre trois régions écoclimatiques. La région méditerranéenne est représentée par deux exemples tunisiens mis en parallèle, dans l'une des deux contributions, avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au sud de la France. Le pays haoussa du Niger est le seul cas situé en zone sahélo-soudanienne. Les forêts de la zone tropicale humide sont prises en compte par les exemples du Brésil (Amazonie) et du Nicaragua pour le continent américain et de

la Côte-d'Ivoire pour l'Afrique. Bien qu'elles ne soient pas étudiées en tant que telles, mais à travers les entreprises nationales ayant contribué à mondialiser le marché du bois, l'Indonésie et la Malaisie peuvent être incluses dans cette représentation de la zone tropicale humide.

Les contributions forment deux grands ensembles, dont l'un est centré sur les dynamiques à caractère local – que l'échelle soit régionale ou nationale –, et l'autre prend en compte les interférences entre les représentations, les enjeux et les pratiques au niveau local, national et international ou, pour s'en tenir à la terminologie en vigueur, global.

Le cas des forêts de bas-fonds en pays haoussa du Niger (B. Roussel) ouvre le numéro. Il a pour particularité de montrer comment des facteurs environnementaux et climatiques interagissent avec la déstructuration d'un système social. L'avancée de l'islam, qui a sapé les fondements de l'autorité des chefs de lignage, a correspondu à une poussée démographique et induit une individualisation du système de production. La colonisation de la « brousse noire », jusque-là représentée comme un milieu sauvage, hostile aux activités agricoles elles-mêmes associées à un groupe social ordonné, ne s'est cependant effectuée qu'avec les deux épisodes de sécheresse qu'a connus la région sahélienne au milieu des années soixante-dix et quatre-vingt.

En Côte-d'Ivoire, le changement de statut de la forêt s'est effectué sous l'égide de l'État dont l'autorité s'est imposée à travers le contrôle de cet espace (F. Verdeaux et A. Alpha). Les représentations rationnelles de la forêt naturelle et les modes de gestion qui en découlent ont, de fait, organisé sa mise en valeur autour de deux activités, l'exploitation forestière et l'agriculture de plantation. Face à l'évolution des structures et des enjeux sociaux, la volonté de dissocier gestion durable des ressources forestières et intensification de l'agriculture a finalement empêché et l'une et l'autre. Le décalage entre politiques publiques et usage réel des ressources forestières a grandi. Faute de pouvoir penser et organiser une intensification de type agroforestier associant les paysans à l'exploitation des ressources ligneuses, l'État s'est accommodé au mieux de ses intérêts de la conquête de la forêt par l'agriculture extensive.

Les deux cas tunisiens abordent également cette question des fondements et des effets du décalage entre doctrines forestières et réalités sociales. Le parallèle entre les rives – opposées à plusieurs titres – de la Méditerranée (L. Auclair) démonte par simple mise en regard la réversibilité des représentations sous-jacentes aux doctrines de gestion forestière. D'un côté, les paysans tenus à l'écart de ressources dont ils ne peuvent se passer finissent par devenir ces ennemis de la forêt que l'on avait prédits (F. Sandron). De l'autre, les forêts, désertées par leurs pseudo-prédateurs humains, brûlent. Après avoir chassé les paysans des forêts pendant plusieurs siècles, les aménageurs français cherchent à les réintroduire dans une « nature » qui ne semble pas pouvoir se passer d'une certaine dose d'anthropisation.

On aborde, avec l'exemple nicaraguayen (C. Maldidier), des situations où interagissent les niveaux local, national et mondial. Les intentions affichées d'une gestion décentralisée et participative d'une aire forestière protégée, conforme aux demandes des agences multilatérales et des ONG, ne parviennent pas à être appliquées. L'incompatibilité entre les priorités ou les enjeux nationaux et les pressions

ou incitations internationales que l'État tente en vain de concilier, remet irrésistiblement ce dernier au centre du jeu. Plutôt que de se lancer dans une réforme foncière, politiquement délicate, les autorités profitent d'une opération internationale pour régler des tensions internes. Aussi bien intentionnée qu'incohérente, cette politique qui se voulait à double bénéfice (*win-win policy*) tourne au fiasco généralisé.

L'Amazonie brésilienne (P. Léna) est par excellence le lieu emblématique, à l'échelle mondiale, de la déforestation. C'est donc inévitablement le théâtre où se jouent, grandeur nature, tous les rôles et où se mêlent, de façon souvent contradictoire, tous les registres du débat environnementaliste-développementaliste. Les enjeux locaux s'y mondialisent et la mobilisation de la, pour ainsi dire, « ressource internationale » devient un instrument de politique locale. C'est aussi, plus prosaïquement, une vaste mosaïque représentative de tous les usages de la forêt (agriculture, élevage, exploitation du bois, exploitation des produits non ligneux, systèmes agroforestiers). S'y côtoient, s'y allient ou s'y combattent toutes les catégories d'acteurs concernées par la forêt et son devenir.

La mondialisation récente du marché du bois d'œuvre (A. Karsenty) impulsée et dominée par de puissants groupes asiatiques, malaisiens et indonésiens principalement, pourrait, à court terme, accélérer la déforestation en régions tropicales humides. La trajectoire de ces conglomérats, qui ont développé une surcapacité de transformation à l'abri de mesures prises pour elles par leurs gouvernements respectifs, relève d'une logique d'accumulation capitaliste. La recherche du retour sur investissement le plus rapide possible les a déjà conduits, dans leurs pays d'origine, à convertir les espaces forestiers en plantations agricoles ou d'essences à croissance rapide en vue de leur diversification vers l'industrie de la pâte à papier. Conversion des forêts et reconversion du capital sont ici synonymes. Le rapport à la forêt que déploient ces firmes à travers toute la ceinture tropicale est, cette fois, un pur rapport de forces économique, le sens se résumant à la seule valeur extraite.

L'analyse des résumés des CAB (Y. Bigot et A. Alpha) est avant tout un instrument de travail. Elle permet aussi de situer les orientations de ce numéro d'*Autrepart* par rapport aux tendances récentes de la littérature spécialisée de langue anglaise, principalement. La diminution des approches internationales ou globales au profit d'études des conditions locales, signalée plus haut, est compensée par une littérature sur la gestion locale des biens communs conçue comme alternative à l'étatisation ou à la privatisation. De façon générale, la forêt et la déforestation tendent à être incluses dans une approche de la gestion des ressources naturelles conforme à l'objectif de révolution doublement verte soutenu par la Banque mondiale.

La déforestation : cas particulier du rapport à la forêt ?

Dans les exemples qui viennent d'être mentionnés et auxquels on continue d'adjoindre celui des agroforêts indonésiennes¹, aucun des grands facteurs associés

1. Les événements indonésiens ne nous ayant pas permis de recevoir dans les temps la contribution de cet auteur, nous utilisons ses travaux antérieurs dans le cadre de cette introduction.

à la déforestation dans le discours globalisant ne produit les mêmes effets d'une situation à l'autre. Les mêmes pressions démographiques, incitations du marché ou politiques publiques peuvent, en outre, entraîner des conséquences opposées. En eux-mêmes, ces facteurs délimitent, au mieux, des intervalles de contrainte qui n'ont d'incidence que combinés à d'autres. Si on constate quelques relations récurrentes, il n'y a pas d'enchaînements mécaniques ni de déterminisme général. Les sociétés disposent d'une marge de manœuvre pour organiser leur rapport à ce type d'environnement.

Contrairement aux milieux aquatiques, par exemple, le champ du possible dans l'usage des forêts s'inscrit entre deux pôles extrêmes : abolition ou conservation quasi intégrale. Il ne s'agit pas d'une fatalité ou d'un dilemme. Ces deux limites sont celles qui permettent à l'observateur de caractériser – et aux acteurs de penser et d'organiser – un gradient ordonné d'usages. On retrouve cette opposition structurante aussi bien chez les aménageurs mondiaux ou nationaux (utilisation pour l'agriculture *versus* mise en réserve des forêts) que chez les Indiens Achuar d'Amazonie. Pour ces derniers, les territoires forestiers s'ordonnent en fonction des degrés de transformation du milieu ou d'intensité du prélèvement de leurs ressources : jardin de case, forêt de cueillette, forêt de chasse [Descola, 1986, chap. 6]. Dans nos exemples, la cueillette, simplement mentionnée dans les cas amazonien et tunisien, et la constitution d'une aire protégée (Nicaragua) sont clairement situées à l'un des deux pôles. Aucun des autres usages ne se trouve nécessairement à l'autre extrémité. La plupart des cas remplissent, en revanche, tout un gradient de situations intermédiaires. En cherchant à classer les usages en fonction de leur incidence en termes de déforestation (abolition plus ou moins absolue), on observe deux choses. D'une part, les usages sont inséparables des processus qui y ont conduit, d'autre part, ils ne sont pas figés. Quel que soit leur degré d'abolitionnisme initial, ils s'inscrivent dans des trajectoires de longue durée qui ne sont pas univoques. Elles peuvent se traduire, dans les pratiques comme pour le milieu lui-même, par une inversion de sens sur l'axe abolition-conservation.

- *L'élevage*, qui tend en Amazonie brésilienne comme au Nicaragua à substituer des pâturages à la forêt, n'entraîne, en Tunisie, qu'une dégradation relative dont on peut en outre se demander si elle n'est pas un effet de la négation des anciens droits d'usage des habitants, pasteurs et paysans, sur la forêt (L. Auclair). Elle constituait au Niger un usage saisonnier et non prédateur des forêts de bas-fonds, de la part des pasteurs peuls et touaregs (B. Roussel).

- *L'agriculture* n'entraîne une conversion totale du milieu forestier que sous certaines conditions très particulières (plantations indonésiennes). La conversion de la forêt ivoirienne, bien qu'elle ait consisté en une abolition sociosymbolique de la forêt du colonisateur, se caractérise par l'introduction de cultures arbustives associées à des plantes annuelles et au maintien d'une partie du couvert arboré. Les paysans des douars tunisiens grignotent la forêt, pour l'agriculture ou la production de charbon de bois, parce qu'on leur refuse l'accès et la gestion des ressources forestières. Dans le cas nigérien, bien que la tendance dominante aille dans le sens de la colonisation agricole générale et spontanée des forêts de bas-fonds, les situations peuvent être très diverses d'une vallée à l'autre et s'accompagnent d'un maintien significatif du couvert boisé et d'un accroissement de la diversité biolo-

gique. Les cultures itinérantes sur brûlis, qui passent par une phase de destruction apparente du milieu forestier, ont longtemps été considérées (et le sont encore souvent) comme l'une des grandes causes de déforestation. Elles n'empêchent pourtant pas, dans un second temps, même et peut-être surtout en situation de densification démographique, une reconstitution volontaire et maîtrisée du couvert forestier. Les pratiques agroforestières d'Amazonie et les agroforêts à damar indonésiennes en sont l'illustration. Ces dernières résultent de la domestication et de la replantation systématique d'une essence forestière sauvage sur des défriches agricoles préalablement replantées en caféiers et poivriers. Dans un troisième temps, un recrû forestier compatible avec la spéculation recherchée et fournissant lui-même des produits ou services indirects progressivement reconnus utiles vient reconstituer une forêt écologiquement viable dont l'entretien ne nécessite plus qu'une intervention minimale [Michon *et alii*, 1995 a et b]. Ces pratiques en connivence avec le milieu vont à l'encontre des représentations courantes du paysan ennemi de la forêt.

• *L'exploitation forestière*, mentionnée dans les exemples amazonien, ivoirien, indonésien et nicaraguayen, n'y a pas le même impact direct sur le milieu ni le même rôle indirect dans les dynamiques d'usage. Présente mais secondaire dans les cas amazonien et nicaraguayen, elle occupe, en revanche, une place centrale, bien que de façon sensiblement différente, pour l'Indonésie et la Côte-d'Ivoire. L'opposition entre ces deux exemples est révélatrice de l'incidence des stratégies des acteurs dominants à échelle (au moins) nationale, et singulièrement de l'État, dans ce secteur. Liées à des milieux d'affaires sino-nationaux, les oligarchies dirigeantes indonésienne et malaisienne ont fait le choix de la rente forestière (bois) entre autres sources d'accumulation primitive de capital. Les responsables ivoiriens, placés devant une situation initiale analogue à celle des autorités indonésiennes et malaises, ont privilégié une alliance avec la petite paysannerie, en optant pour la rente café-cacao au détriment de la filière bois. Ces stratégies initiales ont des conséquences très différentes et sur l'évolution prévisible des conversions forestières et sur la gestion des forêts « naturelles » restantes. Les logiques de stricte accumulation capitaliste indonésiennes et malaisiennes tendent inexorablement, d'une part, à l'épuisement interne et externe des ressources en bois des forêts héritées (pour ne plus les appeler naturelles), d'autre part, à promouvoir un usage des terres ainsi déboisées assurant le retour sur investissement le plus rapide possible. Les groupes issus de la filière bois, indonésiens en particulier, semblent voués à cette même fuite en avant dans l'exploitation minière des ressources qui a caractérisé, mais à échelle beaucoup plus restreinte, la double mise en valeur agricole et des ressources ligneuses de la forêt ivoirienne. Dans ce dernier exemple les jeux sont faits. L'espace forestier est pour l'essentiel approprié par un petit paysannat de planteurs qui, pour maintenir ses capacités de production et assurer sa simple reproduction, est amené à rechercher des solutions palliant la raréfaction des facteurs terre et main-d'œuvre. Des innovations de type agroforestier correspondant à une phase de stabilisation postpionnière pourraient s'affirmer plus nettement si les arbres réintégraient officiellement le patrimoine des paysans et des communautés rurales au lieu d'être maintenus propriété d'État. Dans ce contexte, la filière bois prend une signification et se voit assigner des fonctions

diamétralement opposées à l'exemple précédent. Pour les bailleurs de fonds internationaux, elle fait figure de meilleur moyen pour préserver, en les valorisant, les dernières forêts classées et l'association des paysans à la gestion des ressources ligneuses dans les forêts résiduelles du domaine rural commence à être envisagée.

Vers une diversification des usages pensables des milieux forestiers

La faible valeur heuristique des facteurs globaux de la déforestation a déjà été soulignée et est explicitée et documentée dans les contributions. On peut cependant noter pour conclure que deux des principales causes récurrentes, qui recourent à la plupart des cas décrits, semblent en voie d'épuisement.

L'utilisation par les États de la forêt comme ressource politique, leur évitant des réformes sociales et foncières délicates, a induit les mouvements plus ou moins massifs de population dans les forêts tropicales humides principalement (Côte-d'Ivoire, Brésil, Nicaragua). Elle se heurte désormais à une double limite. Celle, physique, de la forêt qui est largement occupée et celle de la pression internationale en faveur de la conservation. L'accroissement de population dans les régions forestières a des effets ambivalents. Il peut, comme dans le cas amazonien, induire simultanément une fuite en avant spéculative vers de nouveaux pans de forêt à valoriser en espaces agricoles ou pastoraux, mais aussi entraîner une intensification de type agroforestier allant de pair avec une volonté, pour les petits paysans, de sédentarisation et de pérennisation.

Plus « globalement » peut-être, les représentations de la nature dont la forêt était, dans l'imaginaire occidental au moins, une incarnation emblématique sont remises en cause par la recherche et, plus progressivement, par les décideurs. En témoignent, outre l'évolution hésitante des doctrines en Côte-d'Ivoire, le revirement des aménageurs français en matière de relations paysans-forêts mais peut-être surtout la reconnaissance récente par les autorités indonésiennes du caractère cultivé et de la gestion durable des agroforêts à damar. Des initiatives visant à reconnaître l'utilité des droits ancestraux et de l'association des populations locales à la gestion des forêts se multiplient; outre les trois exemples susmentionnés, en Amazonie pour différentes réserves extractivistes, au Sahel pour le bois de chauffe et aux Philippines pour la gestion décentralisée des forêts antérieurement domaniales. À l'apartheid forestier, qui ne se justifie plus que dans certains cas, tend à se substituer, de façon encore résistible, une vision plus ouverte, souvent qualifiée d'agroforestière, de la relation entre forêt et société. Les limites perceptibles à la mise en pratique de cette nouvelle orientation sont au moins de trois ordres. Le maintien d'une utilisation patrimoniale des forêts par les oligarchies dirigeantes (distribution de rentes aux clients ou soutiens du régime) est relayé par le pouvoir de séduction financière auprès de certains dirigeants politiques, des grandes firmes d'exploitation forestière. La nécessité de s'adresser à des groupes socialement homogènes, composés de petits producteurs aux conditions d'exploitation homologues et se dotant d'institutions collectives de régulation (cf. l'analyse des performances et des limites des exploitations agroforestières amazoniennes), est une contrainte de maniement délicat. Elle exige à la fois des réformes venues d'en haut et la reconnaissance institutionnelle d'une certaine autonomie au niveau local.

Enfin, le petit nombre ou, au moins, la faible part des produits forestiers (hormis le bois) sur les marchés requièrent encore d'identifier et de promouvoir un plus grand nombre de ces produits.

Ces voies et ces contraintes ont été étudiées à travers des démarches initialement alternatives et marginales. Approche participative et gestion décentralisée associées à foresterie sociale ou agroforesterie ont progressivement intégré le discours dominant des mêmes instances d'intervention internationales qui ne sont donc ni monolithiques ni figées. Ces nouvelles orientations cohabitent, en tension mais sans contradiction, avec le discours sur la déforestation globale au sein du dispositif international. Ce qui importe, c'est que les grilles de lecture soient reconnues par ces instances et participent d'un effort général tendu vers le même objectif : celui, plus englobant, de la « gestion des ressources naturelles » qu'il s'agit, à nouveau, moins de comprendre que de promouvoir.

Si le dispositif est multinational, son discours à deux faces est émis, en même temps que les fonds qui le nourrissent, par un noyau dur de pays, un pluricentre prosélyte. Sa volonté de sauvegarde de la nature (toutes raisons confondues) ou de la planète (la déforestation « globale ») est dans le droit fil d'une certaine mission salvatrice (pour le versant religieux) ou civilisatrice (pour le versant laïc-rationnel) caractéristique de la phase pionnière de la mondialisation. La colonisation avait, certes, été menée en ordre dispersé, en tension aussi, mais avec le recul, d'un même mouvement et pour les mêmes raisons universalistes et d'intérêts particuliers mêlées.

Pour la recherche, il paraît donc moins utile – et moins pertinent – d'opposer le local au global que de contribuer de façon critique à cette volonté de transformer, non plus le monde, mais le rapport au monde : en continuant de scruter les différences pour mieux cerner l'universalité du rapport des sociétés à leur environnement naturel. C'est cette relation, dite « gestion des ressources naturelles » dans le nouveau discours volontariste, que contribue à décrire, dans sa diversité, ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE

- DESCOLA Ph. [1986], *La Nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, fondation Singer-Polignac.
- MICHON G., FORESTA H. DE, [1995 a], « The Indonesian Agroforest Model », in Halliday P., Gilmour D.A. (éd.), *Conserving Biodiversity outside Protected Areas. The Role of Traditional Ecosystems*, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- MICHON G., FORESTA H. DE, LEVANG P. [1995 b] « Stratégies agroforestières paysannes et développement durable : les agroforêts à damar de Sumatra », *Nature, Sciences, Sociétés*, 3 (3) : 207-221.
- MICHON G., BOUAMRANE M. [1997], *Anthropisation et Artificialisation : continuité ou rupture avec un état naturel?*, manuscrit.
- PASSET R. [1995], *Une économie de rêve*, Paris, Calmann-Lévy.